



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°37-2024-06036

PUBLIÉ LE 13 JUIN 2024

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2024-06-12-00002 - Arrêté composition 1 Appel fin de 3ème -1 (2 pages)	Page 3
37-2024-06-12-00003 - Arrêté composition 2 Appel fin de 3ème (2 pages)	Page 6
37-2024-06-12-00004 - Arrêté composition 3 Appel fin de 3ème (2 pages)	Page 9
37-2024-06-12-00005 - Arrêté composition 4 Appel fin de 3ème (2 pages)	Page 12

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-12-00002

Arrêté composition 1 Appel fin de 3ème -1

**Direction des services départementaux
de l'éducation nationale d
d'Indre-et-Loire**

Division des élèves

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT,
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale
de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Présidente : Madame Véronique DASSY
Proviseure du LP Martin Nadaud
à Saint-Pierre-des-Corps

Madame Véronique FOURNIER
Principale du collège Val de l'Indre à Monts

Monsieur Laurent THIEUX
Principal du collège Léonard de Vinci à Tours

Madame Camille GUISCAFRE
Conseillère Principale d'Education
Collège Stalingrad à Saint-Pierre-des-Corps

Madame Géraldine MIGNE
Psychologue de l'Education nationale
Centre d'Information et d'Orientation de
Tours et d'Amboise

Monsieur Stéphane DELACRUZ, professeur certifié
Histoire-Géographie, Collège Rameau à Tours

Madame Hélène HEMONO, professeure certifiée
Lettres, Collège Val de l'Indre à Monts

Madame Sophie PEREIRA, professeure certifiée
Mathématiques, Collège La Rabière à Joué-lès-
Tours

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Isabelle BARRE, FCPE
Madame Niouma CAMARA, FCPE
Monsieur Julien PERRIN, APIC UNAAPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

Article 3 :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 14 juin 2024.

Article 4 :

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 12 juin 2024
Pour le recteur et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,
signé
Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-12-00003

Arrêté composition 2 Appel fin de 3ème

**Direction des services départementaux
de l'éducation nationale d
d'Indre-et-Loire**

Division des élèves

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT,
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale
de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Président : Monsieur Arnaud FARGE
Proviseur du LP Henri Becquerel à Tours

Madame Francesca MONDOT
Principale du collège Ph. de Commynes à Tours

Madame Anne CERTIN-SETTINI
Principale du collège Malraux à Amboise

Madame Virginie DEBAECKER
Conseillère Principale d'Education
Collège Léonard de Vinci à Tours

Madame Elise DESOBRE
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
de Joué-lès-Tours, Chinon et Loches

Madame Mélanie ONDET, professeure certifiée
Lettres, Collège Maurice Genevoix à Ligueil

Madame Jane KENT, professeure agrégée
Anglais, Collège Gaston Huet à Vouvray

Monsieur Mathieu TOP, professeur certifié
Mathématiques, Collège La Rabière à Joué-lès-
Tours

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Monsieur Benoit DELHAYE, FCPE
Madame Florence GOMÈS, FCPE
Monsieur Stéphane TARDIF, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

Article 3 :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 14 juin 2024.

Article 4 :

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 12 juin 2024
Pour le recteur et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,
signé
Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-12-00004

Arrêté composition 3 Appel fin de 3ème

**Direction des services départementaux
de l'éducation nationale d
d'Indre-et-Loire**

Division des élèves

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT,
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale
de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Président : Monsieur Stéphane DEBENEST
Proviseur du LP Joseph Cugnot à Chinon

Madame Carole DOLÉANS
Principale du collège Montaigne à Tours

Monsieur Frédéric LEBOISNE
Principal du collège Jacques Decour à Saint-Pierre-
des-Corps

Madame Elise YAHI
Conseillère Principale d'Education
Collège Jules Romains à Saint-Avertin

Madame Sophie PATHOUOT LOBRY
Psychologue de l'Education nationale
Centre d'Information et d'Orientation de Tours

Madame Marie BERTHET GARNIER, professeure
agrégée, Lettres Modernes, Collège Georges
Brassens à Esvres-sur-Indre

Monsieur Olivier MOMOT, professeur certifié
Mathématiques, Collège Ph. de Commynes à Tours

Madame Elise VAUVELLE, professeure certifiée
Anglais, Collège La Bruyère à Tours

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Christelle BINEAU, FCPE
Madame Béatrice BRAUD, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

Article 3 :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 14 juin 2024.

Article 4 :

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 12 juin 2024
Pour le recteur et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,
signé
Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-12-00005

Arrêté composition 4 Appel fin de 3ème

**Direction des services départementaux
de l'éducation nationale d
d'Indre-et-Loire**

Division des élèves

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT,
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale
de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Présidente : Madame Christelle CHARLOT-
GOHIER, Proviseure du LPO Rabelais à Chinon

Monsieur Michel LÉVÈQUE
Principal du collège La Béchellerie à Saint-Cyr-sur-
Loire

Monsieur Daniel FILLAULT
Principal du collège La Rabière à Joué-lès-Tours

Monsieur Nicolas MONTHEIL CARREIRO
Conseiller Principal d'Education
Collège Le Réflessoir à Bléré

Madame Céline GRANDJEAN
Psychologue de l'Éducation nationale
Centre d'Information et d'Orientation de Chinon

Madame Sylvie BOUCHER, professeure certifiée,
Mathématiques, Collège André Bauchant à
Château-Renault

Madame Sabine DOMINIQUE, professeure certifiée
Lettres, Collège Léonard de Vinci à Tours

Monsieur Thomas LAMENDE, professeur certifié
Physiques, Collège Jean Roux à Fondettes

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Christelle SIMONAIRE, FCPE
Monsieur Pierre VIARDIN, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

Article 3 :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 14 juin 2024.

Article 4 :

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 12 juin 2024
Pour le recteur et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,
signé
Christian MENDIVÉ